

Fondation Notre-Dame

Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2015
de la **Fondation abritée Falret**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° Siren : 393 739 594

Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2015
de la **Fondation abritée Falret**

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Falret, nous avons effectué un examen limité des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du bureau de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

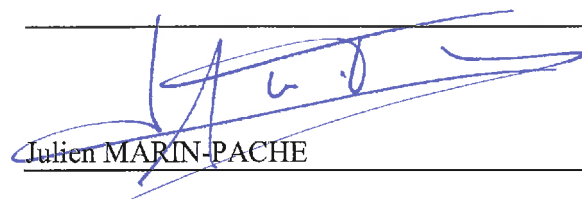
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Falret au 31 décembre 2015 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Courbevoie, le 31 mai 2016

Le commissaire aux comptes

M A Z A R S


Julien MARIN-PACHE

FONDATION FALRET

BILAN 2015 (en €)

ACTIF	2015		2014		2015		2014	
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette après affec. Résultat	Valeur Nette avant affec. Résultat	Valeur Nette après affec. Résultat	Valeur Nette avant affec. Résultat
COMPTES DE LIAISON	24 459	0	24 459		1 015	1 015	1 015	1 364
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 000	3 000	0	500				0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES								
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	3 000	3 000	0	500				0
- Terrains	3 000	3 000	0	500				0
- Constructions	0	0	0	0				0
- Immobilisations en cours	0	0	0	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
- Obligations	0	0	0	0	161 473	161 473	161 473	173 205
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0	0	161 473	161 473	161 473	173 205
- Actions	0	0	0	0				0
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	4 144	0	4 144	4 528	67 200	67 200	67 200	12 120
- Donateurs et Organismes	3 740	0	3 740	3 400	0	0	0	0
- Autres créances	404	0	404	1 128	0	0	0	0
PLACEMENTS VALEURS MOBILIERES	0	0	0	0	48 700	48 700	48 700	11 915
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0	0	0	0	0	0	0	0
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	18 500	18 500	18 500	200
DISPONIBILITES	201 085	0	201 085	181 660	0	0	0	5
- Banques	201 085	0	201 085	181 660				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	205 229	0	205 229	186 188	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	232 687	3 000	229 687	186 688	229 687	229 687	229 687	186 688

Engagements donnés : €

Engagements reçus : €

dont legs & donations affectés : €

FONDATION FALRET
Compte de résultat 2015

	2015	2014	variation 2015-2014 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	159 552 €	188 100 €	-15,2%
Dons manuels affectés	0 €		
Total des collectes	159 552 €	188 100 €	-15,2%
Legs & donations	0 €		
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	0 €		
Loyers	0 €		
Participation charges communes			
Quote-part s/ résultat de dotation consommable	0 €		
Total des produits d'exploitation	159 552 €	188 100 €	-15,2%
Missions sociales			
Projets engagés	62 000 €	200 €	30900,0%
Charges externes	27 147 €	18 598 €	46,0%
Charges externes missions sociales	35 000 €	35 400 €	-1,1%
Charges de personnel	39 273 €	11 885 €	230,4%
Salaires et traitements	0 €		
Charges sociales	0 €		
Personnel FND	0 €	0 €	
Personnel FND missions sociales			
Personnel refacturé par des tiers	12 352 €	3 897 €	217,0%
Personnel refacturé par des tiers mission sociale	26 921 €	7 988 €	237,0%
Charges communes aux fondations abritées	9 191 €	9 762 €	-5,8%
Dotation aux amortissements et provisions	500 €	2 500 €	-80,0%
Autres charges- Impôts	0 €		
Total des Charges d'exploitation	173 111 €	78 345 €	121%
Résultat d'exploitation	-13 559 €	109 755 €	-112,4%
Produits financiers	1 828 €	1 128 €	62,0%
Charges Financières	0 €	0 €	
Résultat financier	1 828 €	1 128 €	62,0%
Résultat courant	-11 732 €	110 883 €	-110,6%
Produits exceptionnels	0 €	0 €	
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Résultat avant variation des fonds dédiés	-11 732 €	110 883 €	-110,6%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs en fonds dédiés	173 205 €	62 322 €	178%
Engagements à réaliser sur ressources affectées dont variation de l'année	161 473 €	173 205 €	-7%
	-11 732 €	110 883 €	-111%
Total des Produits	334 584 €	251 550 €	
Total des Charges	334 584 €	251 550 €	
Résultat avant affectation	0 €	0 €	
dont Fonds dédiés sur subventions publiques	0 €	0 €	
Augmentation nette du poste réserves			
Augmentation du fonds associatif			
Dotation complémentaire			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice après affectation	0 €	0 €	

Fondation abrégée pour FAIRET
Compte d'emploi des Ressources 2015

(1)	(2)	(3)	(4)
EMPLOIS	RESSOURCES	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Restes des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
Emplois de N = Compte de résultat	Ressources collectées de N = Compte de résultat		
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE			
I- MISSIONS SOCIALES		123 921	161 380
I-1 Réalisées en France		123 921	159 552
- Actions réalisées directement		62 000	159 552
- Versements à d'autres organismes agissant en France		61 921	-
- Accomplissement des projets		-	-
I-2 Réalisées à l'étranger		-	-
- Actions réalisées directement		-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		-	-
II- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		39 999	1 828
II-1 Frais d'appel à la générosité du public		39 999	1 828
<i>Ratio: Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>		24,9%	
II-2 Frais de recherche des autres fonds privés		-	-
II-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		-	-
II-4 Frais d'information et de communication		-	-
III- FRAIS DE FONCTIONNEMENT		9 181	-
Frais de gestion		9 181	-
Charges financières		-	-
IV- EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		173 111	173 111
TOTAL GENERAL		334 584	173 111
V- PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES À COMPTER DE LA PREMIÈRE APPLICATION DU RÈGLEMENT PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		-	-
VI- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf. tableaux des fonds dédiés)		161 473	173 205
VII- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		-	-
TOTAL GENERAL		334 584	173 111
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		173 111	173 111
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Missions sociales			
Frais de recherche de fonds			
Frais de fonctionnement et autres charges			
			TOTAL

ANNEXES

AUX COMPTES 2015

DE LA FONDATION FALRET

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2015	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE.....	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence.....	3
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	4
3.2.2 Fonds dédiés.....	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées	4
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	4
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	5
4.1. Notes sur l'Actif.....	5
4.1.1. Immobilisations incorporelles & corporelles.....	5
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités	6
4.1.3 Créances	7
4.2. Notes sur le passif.....	7
4.2.1 Fonds dédiés.....	7
4.2.2 Dettes	8
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	9
5.1 Locaux.....	9
5.2 Effectifs.....	9
5.3 Contribution des bénévoles.....	9
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.	9
5.5 Charges administratives communes	9
5.6 Engagements hors bilan.....	9
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	10

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2015

- Créée en mai 2013, la Fondation Falret a pour objet :
 - la promotion et le développement d'actions diversifiées dans la cité, au profit des personnes de tout âge exclues et/ou souffrant de troubles psychiques. Ces actions pourront concerner tous les aspects de leur vie : logement, santé, réinsertion, emploi, culture loisirs etc.
 - le développement d'une communication grand public pour faire connaître ce problème majeur de santé publique et développer des actions visant à le faire reconnaître et prendre en compte sur tout le territoire et dans toutes les institutions susceptibles de leur venir en aide, luttant ainsi contre leur stigmatisation.
 - le développement d'une recherche action sur les effets sociaux des maladies psychiques, afin de mieux informer et former les professionnels de l'accompagnement, tout autant que les proches et les personnes appelées à côtoyer les personnes en souffrance psychique dans leur parcours de vie dans la cité

- La Fondation Falret a enregistré 159,55 K€ de dons en 2015 contre 188,10 K€ en 2014, soit une baisse de 15% de ses ressources.

- L'année 2015 a été l'occasion de poursuivre les actions de lutte contre la stigmatisation des personnes porteuses d'un handicap psychique, dans la lignée de 2014, et de financer les premières recherches-actions déterminées par le Comité scientifique de la Fondation.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Falret sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Falret est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Falret correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2015 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante. Sans capacité juridique propre, la Fondation Falret bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

La Fondation Falret comprend

- la collecte des fonds issus de l'appel à la générosité du public (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel à la générosité du public,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque secteur a son propre bilan et compte de résultat. En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable en 2015. La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été adoptée pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produits des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants. Il peut exister des sous-fonds dédiés lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2015, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des secteurs/fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN**4.1. Notes sur l'Actif****4.1.1. Immobilisations incorporelles & corporelles****Immobilisations brutes**

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création, virements	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Logiciels de gestion				0
Logos	3 000			3 000
Total immobilisations incorporelles	3 000	0		3 000
Matériel de bureau, informatique et mobilier				0
Total immobilisations corporelles	0	0	0	0
Total immobilisations brutes	3 000	0	0	3 000

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Logiciels de gestion				0
Logos	2 500	500		3 000
Total immobilisations incorporelles	2 500	500		3 000
Matériel de bureau, informatique et mobilier				0
Total immobilisations corporelles	0	0		0
Total amortissements	2 500	500	0	3 000

Valeur nette des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur nette début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin d'exercice
Logiciels de gestion	0	0			0
Logos	500	500			0
Total immobilisations incorporelles	500	500		0	0
Matériel de bureau, informatique et mobilier	0	0			0
Total immobilisations corporelles	0	0		0	0
Total	500	500		0	0

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

La Fondation Falret ne dispose pas d'immobilisations financières.

Détail des disponibilités :

	31/12/2015	31/12/2014
Fondation Falret	201 085 €	181 660 €

4.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	2015	2014
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	740	3 400
Balance de fichiers	3 000	
Total créances donateurs et organismes	3 740	3 400
Avoir à recevoir		0
Produits à recevoir	404	1 128
Total Autres créances	404	1 128
Total Créances et comptes rattachés	4 144	4 528

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Fonds dédiés

Total des Fonds dédiés au 31/12/2014 après affectation	Fonds restant engager au 31/12/2014 (hors fonds dédiés spécifiques)	Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2014	Renfort ou Consommation des Fonds dédiés spécifiques en 2015	Affectation du résultat 2015 avant variation des fonds dédiés	Variation selon décisions spécifiques : renfort de la dotation ou création d'une réserve	Total des Fonds dédiés au 31/12/2015 après affectation	Fonds restant à engager au 31/12/2015 (hors fonds dédiés spécifiques)	Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2015
173 205	173 205			-11 732		161 473	161 473	0

4.2.2 Dettes

	2015	2014
Comptes fournisseurs		
	9 427	11 915
Sous-total comptes fournisseurs	9 427	11 915
Comptes fournisseurs factures non parvenues		
	39 273	
Sous-total factures non parvenues	39 273	0
Total fournisseurs et comptes rattachés	48 700	11 915
Total Dettes fiscales et sociales	0	0
Soutiens de projets engagés à verser		
Fondation Falret	18 500	200
Total projets engagés à verser	18 500	200
Autres dettes		
Charges à payer et autre débiteurs divers		5
Total Autres dettes	0	5
Total dettes et comptes rattachés	67 200	12 120

■■■■

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Falret est domiciliée 49, rue Rouelle, Paris 15^e.

5.2 Effectifs

La Fondation Falret ne dispose pas de salariés dédiés au sein de la Fondation Notre-Dame. Cependant, la Fondation Falret a recours à une mise à disposition de personnel.

	Mise à disposition de personnel						
	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
Fondation Falret	2014	2	0,27	0	0	2	0,27
Fondation Falret	2015	3	0,91	1	0,05	4	0,96

5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation Falret dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2015.

La Fondation est également assisté d'un Comité scientifique.

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 48 077 €. Ils sont partagés entre toutes les fondations à travers la contribution aux charges administratives.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2015 pour la Fondation Falret à 9 191 €.

5.6 Engagements hors bilan

Au 31/12/2015, il n'y a pas d'engagement hors bilan.

NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets engagés		Annulation		Projets nets engagés	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	8	62 000 €	0	0 €	8	62 000 €
<i>Accompagnement et suivi des projets</i>		26 921 €		0 €		26 921 €
Total des missions sociales Fondation Falret	8	88 921 €	0	0 €	8	88 921 €